
Newsletter mars 2024

Chères adhérentes, chers adhérents,

Je vous souhaite d'avoir bien commencé la nouvelle année. Pour ma part, la tension mentale causée par mon procès a enfin cédé la place, après 6 années éprouvantes, à un immense soulagement. Mon acquittement définitif sur la totalité des points est devenu réalité. C'est une victoire pour nous tous !

Comme mon procès est enfin terminé et qu'il m'est demandé de toutes parts de m'exprimer à ce sujet et d'organiser une réunion au cours de laquelle je présente mon procès de mon point de vue et réponds aux questions, j'ai pris la décision de le faire lors de notre prochain Café Goodbye, qui se déroulera le dimanche 24 mars 2024. Notre Café Goodbye se tient tous les trois mois le dimanche matin dans le Heimatmuseum de Reinach Baselland de 10 heures à midi. Vous trouverez l'invitation et les informations détaillées sous le lien suivant : <https://www.cafegoodbye.ch/>

Grâce à Monsieur Wolfgang Weigand, mon « mentor » et modèle pour notre Café Goodbye, le Café Goodbye de Winterthur a repris ses activités après la pause liée au Covid. Je m'en réjouis pour toutes les personnes qui habitent près de Winterthur et ne peux que leur recommander chaleureusement d'y participer. Je m'y rends moi-même car les sujets abordés sont particulièrement intéressants et le 23 juin, c'est moi qui présenterai le sujet suivant : « Vivre avec la solitude, *réflexion sur des situations de vie que l'on n'a pas souhaitées* », car il n'est pas si rare que la solitude soit une raison persistante de souhaiter mourir. Nous devons changer cela...

Je reviens encore sur la situation juridique du suicide assisté en Suisse : le Dr. Pierre Beck, dont je vous ai parlé plusieurs fois déjà, sera jugé pour la deuxième fois par le Tribunal Fédéral à Lausanne et ce, le 13 mars 2024. Le Procureur n'a malheureusement pas accepté la confirmation son acquittement prononcé par le Tribunal Cantonal et a renvoyé l'affaire au Tribunal Fédéral, ce qui n'a pas été le cas lors de mon acquittement. Je l'accompagnerai personnellement ce 13.3. à Lausanne et je suis convaincue que son procès se terminera lui aussi enfin par un acquittement définitif. Si l'un d'entre vous souhaite également assister à la procédure, veuillez noter qu'il faut s'inscrire préalablement auprès du Tribunal Fédéral.

Je voudrais aussi remercier tous les adhérents qui ont payé leur cotisation pour l'année en cours. Nous avons attiré votre attention sur le fait que les devises ont perdu de leur valeur par rapport au Franc Suisse et nous vous avons prié de bien vouloir en tenir compte lors de vos virements. 50 CHF correspondent actuellement à 55 euros et à 62 dollars. Certains adhérents ont rattrapé la différence et je les remercie de leur soutien, de leur fidélité et de leur compréhension. Je vous demande de ne verser votre cotisation pour l'année 2025 qu'en janvier 2025 et de prendre en compte à ce moment-là le cours en vigueur ainsi que les frais de transfert.

Nous organisons en octobre 2024 une Table Ronde dont le thème sera « Mourir tranquillement à la maison - pour beaucoup de gens, ce souhait ne se réalise pas. Pourquoi en est-il ainsi? *Trouver sa voie entre le suicide par le jeûne, le suicide assisté et la médecine palliative* ». La date et le lieu n'ont pas encore été fixés, nous vous en informerons ultérieurement.

De tout cœur, je vous souhaite à tous de vivre des journées agréables et des moments de plaisir partagé malgré les difficultés de la vie.

Erika Preisig,
Médecin de famille et Présidente
de l'association lifecircle